

Appel à communications

**PRATIQUES, ACTEURS ET ESPACES DE L'ENFERMEMENT :
CIRCULATIONS ET TRANSFERTS**

Colloque international organisé par le Centre Marc Bloch Berlin, le programme de recherche ANR TerrFerme, l'Institut d'Ethnologie Européenne de l'Université Humboldt Berlin et le Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne (UMR 8131 EHESS-CNRS) Paris

Berlin, 1^{er} au 3 décembre 2011

Comité scientifique :

Falk Bretschneider, EHESS/CRIA, bretschn@ehess.fr

Mathilde Darley, CNRS/Centre Marc Bloch, Programm TerrFerme, mathilde.darley@gmail.com

Camille Lancelevée, EHESS/IRIS, Centre Marc Bloch, camille.lancelevee@gmail.com

Bénédicte Michalon, CNRS/ADES, Programm TerrFerme, b.michalon@ades.cnrs.fr

Thomas Scheffer, Humboldt-Universität/Institut für Sozialwissenschaften, thomas-scheffer@sowi.hu-berlin.de

Les lieux d'enfermement – prisons, hôpitaux, monastères, centres de rétention, centres éducatifs, casernes, etc. – ont fait l'objet ces dernières décennies d'un nombre croissant de travaux historiques et sociologiques. Une partie de ces recherches, doublement inspirée des projets goffmanien et foucauldien d'étude des « institutions totales » et des « institutions disciplinaires », a notamment permis d'affiner la compréhension sociologique de ces lieux en encourageant leur appréhension par l'ethnographie. Un autre volet de recherche très fourni a porté sur leur inscription dans l'histoire, en visant notamment à mettre en évidence les éventuelles continuités existant entre les formes contemporaines de confinement et leurs précédents historiques. Ces différents travaux ont ainsi permis de dégager des « modèles » permettant de penser ensemble les différentes formes de gouvernement des populations par l'enfermement. Ils ont également contribué à mettre en évidence les superpositions pouvant exister entre ces différentes institutions, par exemple en termes de groupes enfermés ou de pratiques et de logiques d'enfermement.

Cet appel à communications s'inscrit dans ce mouvement amorcé de désenclavement de l'analyse des lieux d'enfermement, tout en visant plus spécifiquement la mise en perspective de la prison, de l'enfermement des étrangers (rétention) et de l'hôpital psychiatrique. Il nous semble en effet que ces lieux ont connu dans le passé et connaissent à nouveau aujourd'hui des évolutions qui, sans remettre en cause leurs objectifs particuliers, rendent pertinent leur rapprochement analytique.

Cette rencontre scientifique visera notamment à interroger les pratiques, les acteurs et les espaces de l'enfermement sous l'angle de leurs éventuels transferts ou circulations d'une institution fermée à l'autre : il s'agira alors de mettre en lumière les éventuels effets de ces circulations sur les différentes institutions elles-mêmes, sur leurs agents (enfermants et enfermés, mais aussi acteurs extérieurs), sur leurs structures organisationnelles et spatiales, mais aussi sur la construction de leur image publique. On pourra décliner ces questionnements en quatre grands champs d'investigation :

1. Circulations et transferts des acteurs et des catégories

Au fondement de toute institution fermée, on trouve d'abord la labellisation de personnes ou groupes de personnes comme « déviantes », labellisation qui justifie l'enfermement. Dans la perspective qui nous intéresse ici, il s'agira de s'interroger sur les catégories mobilisées par les différents types de lieux : quelles sont-elles et dans quelle mesure se recoupent-elles ou

s'alimentent-elles mutuellement, non seulement dans les pratiques des professionnels mais aussi dans les éventuelles réappropriations des catégories par les enfermés eux-mêmes ?

La question des circulations de catégories d'une institution à l'autre pose également celle, plus concrète, des formes de passage existant entre les différents lieux de privation de liberté retenus ici. En histoire, les passages soit au sein des « institutions combinées » de l'époque moderne, soit entre différents établissements fermés (prisons, maisons de travail, asiles psychiatriques, etc.) au 19^e siècle ont fait l'objet de différents travaux. Les analyses contemporaines n'ont en revanche que marginalement porté sur ces formes de passage et ont par ailleurs montré que, si elles existent, elles ne sont généralement pas interrogées – les institutions concernées étant souvent pensées et se pensant elles-mêmes de façon autonome.

Dans une perspective diachronique ou synchronique, quels visages ces circulations revêtent-elles donc (passages d'un lieu à l'autre des personnes enfermées, des intervenants extérieurs, des professionnels) ? Quels effets ont-elles sur les manières dont le lieu d'enfermement est « pratiqué » et sa population « catégorisée » par les différents acteurs qui l'habitent ?

2. Production et reproduction d'un ordre interne

Selon la typologie goffmanienne des « institutions totales », celles-ci se définissent par un certain nombre de caractéristiques et de pratiques communes : une clôture (apparemment stricte) vers l'extérieur, une vie en communauté dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées, la négation de l'identité des enfermés au profit d'une assignation et d'un rôle définis par l'institution. Qu'en est-il lorsqu'on analyse de plus près ces pratiques de maintien de l'ordre au sein de différents lieux d'enfermement ? Il s'agira d'en saisir à la fois les similitudes et les divergences selon les lieux fermés étudiés, à partir par exemple des règlements intérieurs, des rituels lors de l'arrivée ou du départ des enfermés, de l'organisation du quotidien (travail, temps libre, pratiques religieuses, etc.) et de la surveillance, des sanctions, mais aussi des conditions matérielles de l'enfermement, tant pour les enfermés (alimentation, accès aux soins, à la famille, etc.) que pour les enfermants (pratiques contraignantes, soignantes, etc.) .

Se pose notamment la question de savoir comment la situation d'enfermement est vécue selon les différents lieux fermés et par les différents groupes d'acteurs (enfermés et enfermants) : y a-t-il une expérience commune à l'ensemble de ces institutions ? Quelles pratiques spécifiques (de résistance, d'adaptation ou de contournement pour les enfermés / de légitimation de la force pour les enfermants) se développent au sein des lieux d'enfermement et comment évoluent-elles en fonction des changements politiques, économiques, sociaux ou spatiaux qui les accompagnent ?

3. Pratiques spatiales : transformations des espaces de pouvoir

L'historiographie des milieux clos met à jour, eu égard au modèle spatial mobilisé, la perpétuation étonnante d'un même schéma – celui du monastère. En effet, le cloître a fourni un archétype puissant de l'enfermement, au sens figuré et au sens très concret des usages spatiaux (en témoigne la conversion d'anciens couvents en hôpitaux, en maisons de correction ou en prisons en Allemagne après la Réforme ou en France au moment de la Révolution). Il s'agira donc de s'interroger non seulement sur les modèles spatiaux mobilisés pour l'aménagement des différentes institutions closes, mais aussi sur les transformations qui ont pu s'opérer à travers des utilisations diverses. Dans cette perspective, un intérêt particulier sera porté aux effets de transferts des pratiques spatiales d'une institution à l'autre (à titre d'exemple, les effets de l'évolution des technologies de sécurité carcérale sur l'organisation spatiale d'autres types d'établissements fermés, l'incidence de l'expérience du camp colonial sur les usages spatiaux pratiqués en métropole, ou encore la perpétuation de « l'asile » dans des enfermements psychiatriques modernes).

L'accent portera en outre sur les pratiques spatiales / spatialisantes (officielles ou non) des acteurs et visera à identifier en quoi l'espace participe de la structure de pouvoir établie au sein du lieu d'enfermement. Il s'agira également de se demander dans quelle mesure l'espace est lui-

même l'objet de réappropriations par les enfermés et/ou les enfermants, voire participe des stratégies de contestation de l'ordre et des rôles établis.

4. Ouvertures / Fermetures des lieux d' « enfermement »

L'analyse des espaces de l'enfermement fournira enfin l'occasion de revenir sur les liens entre intérieur et extérieur. D'une part, l'histoire de l'enfermement montre une fermeture progressive, depuis les institutions de l'époque moderne aux frontières poreuses jusqu'aux établissements du 19^e siècle aux murs et portails *a priori* hermétiquement fermés. De même, l'évolution actuelle des lieux de privation de liberté est généralement décrite comme marquée par une fermeture accrue. Cette fermeture supposée est-elle effectivement observable dans les manières dont le lieu d'enfermement est pratiqué – et si oui à quels niveaux ?

D'autre part, on remarque également un mouvement d'ouverture (imposée ou voulue) de ces institutions sur l'extérieur. Depuis le 19^e siècle, le nombre d'associations et d'intervenants (associations religieuses ou philanthropiques, médecins, inspecteurs, parlementaires, puis travailleurs sociaux, psychologues et autres intervenants du monde de l'action sociale) présents dans les lieux de privation de liberté n'a cessé de croître ; s'est en outre récemment ajoutée la mise en place de structures dédiées à leur contrôle – tel le Contrôle Général des Lieux de Privation de Liberté en France ou, au niveau européen, le Comité européen pour la Prévention de la Torture. En quoi l'intrusion d'acteurs extérieurs (et éventuellement de « contrôleurs ») modifie-t-elle l'image de l'institution fermée (celle qu'elle donne et/ou celle qu'elle souhaite donner) mais aussi ses pratiques internes, de maintien de l'ordre notamment ?

Les contributions proposées dans le cadre de cet appel devront donc s'intéresser, dans une perspective historique ou contemporaine, aux pratiques, aux acteurs et aux espaces de l'enfermement et aux effets de leurs éventuels transferts ou circulations d'une institution à l'autre. Les communications proposant une approche empirique, « en actes », de ces institutions seront privilégiées. Les institutions retenues pour l'appel à communications (prison, rétention et hôpital psychiatrique) pourront éventuellement être confrontées à d'autres types de lieux (locaux de gardes à vue, centres éducatifs, « labour camps », mais aussi camps, hôpitaux, casernes, etc.) si l'approche retenue pour le colloque y apparaît pertinente.

Organisées par le Centre franco-allemand de recherche en sciences sociales de Berlin (Centre Marc Bloch), le laboratoire ADES (à travers le programme de recherche TerrFerme¹), l'Institut d'Ethnologie Européenne de l'Université Humboldt à Berlin et le Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne à Paris, cette manifestation vise tant à promouvoir le dialogue interdisciplinaire qu'à encourager la mise en perspective internationale. Nous accueillerons donc très favorablement les études s'inscrivant dans différents contextes nationaux, à l'échelle européenne ou mondiale. Toutefois, pour des raisons pratiques de traduction des communications, les langues d'intervention devront être l'allemand, l'anglais ou le français.

Les propositions, sous la forme d'un résumé de 300 mots environ, devront nous parvenir à l'adresse enfermement@googlemail.com avant le 15 mai et préciser, autant que faire se peut, les possibilités de financement de l'intervenant. Seuls les participants dont les institutions de rattachement ne peuvent prendre en charge le déplacement et/ou l'hébergement pourront voir leurs frais totalement ou partiellement remboursés.

¹ TerrFerme, « *Les dispositifs de l'enfermement. Approche territoriale du contrôle politique et social contemporain* ». Programme de recherche coordonné par Bénédicte Michalon (2009-2012). Financé par l'ANR (Réf. : ANR-08-JCJC 2008-0121-01) et le Conseil Régional d'Aquitaine (Réf. : 2010407003). Voir <http://terrferme.hypotheses.org/>